

Lorsqu'un dossier Grand-Âge est créé, il est possible d'envoyer les codes d'accès vers le portail particulier afin que l'utilisateur, son proche aidant, son accompagnant puisse suivre l'évolution de la demande et assure le suivi des mises à jour.



Cette fonctionnalité est accessible aux utilisateurs ayant les habilitations pour créer un dossier Grand-Âge.

Cette fiche pratique vous indique comment adresser la procédure de première connexion pour accéder au portail « Particulier » / « Personnes âgées ».

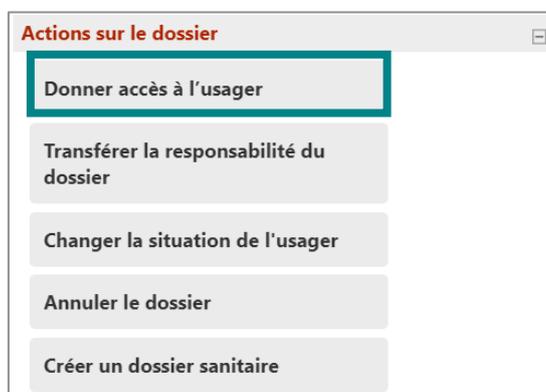
1. Accéder au dossier Grand-Âge



Se référer à la fiche pratique **Se connecter à ViaTrajectoire (FP_VT_TM13)**

2. Donner accès à l'utilisateur

1. Dans la partie **Actions sur le dossier**, sélectionnez **Donner accès à l'utilisateur**



2. Renseigner l'adresse mail de l'utilisateur ou de son accompagnant, puis cliquer sur **Donner accès à l'utilisateur**

Donner accès au dossier à l'utilisateur ou son aidant

Fermer x

Pour donner accès au dossier à l'utilisateur ou son aidant, veuillez renseigner son adresse mail ci-dessous.
Un lien d'activation lui sera envoyé sur l'adresse renseignée, lui permettant de se connecter à son dossier depuis l'espace usager.

Important : vous conservez votre accès au dossier après cette action.

Adresse email *

Donner accès à l'utilisateur Annuler

Un mail est automatiquement envoyé sur cette adresse, contenant un lien de validation de la transmission du dossier.

L'utilisateur (ou son aidant) pourra accéder au dossier depuis l'espace **Particulier** de ViaTrajectoire :

- Accès au **volet administratif**
- **le médecin traitant** sélectionné et **état de complétude du dossier médical**. L'utilisateur n'a pas accès aux données complétées par le corps médical.
- Accès à la **recherche et sollicitation d'établissements**
- **Suivi des réponses** des établissements sollicités

NB : Bien informer l'utilisateur, son aidant, de la confidentialité des données et de la vigilance sur la protection de son mot de passe.